



CONNAISSANCES TRADITIONNELLES



FAÇONS DE VIVRE SACRÉES



PRÉPARÉ POUR LE CENTRE
DES PREMIÈRES NATIONS
ORGANISATION NATIONALE
DE LA SANTÉ AUTOCHTONE

2005



CONNAISSANCES
TRADITIONNELLES



FAÇONS DE
VIVRE SACRÉES

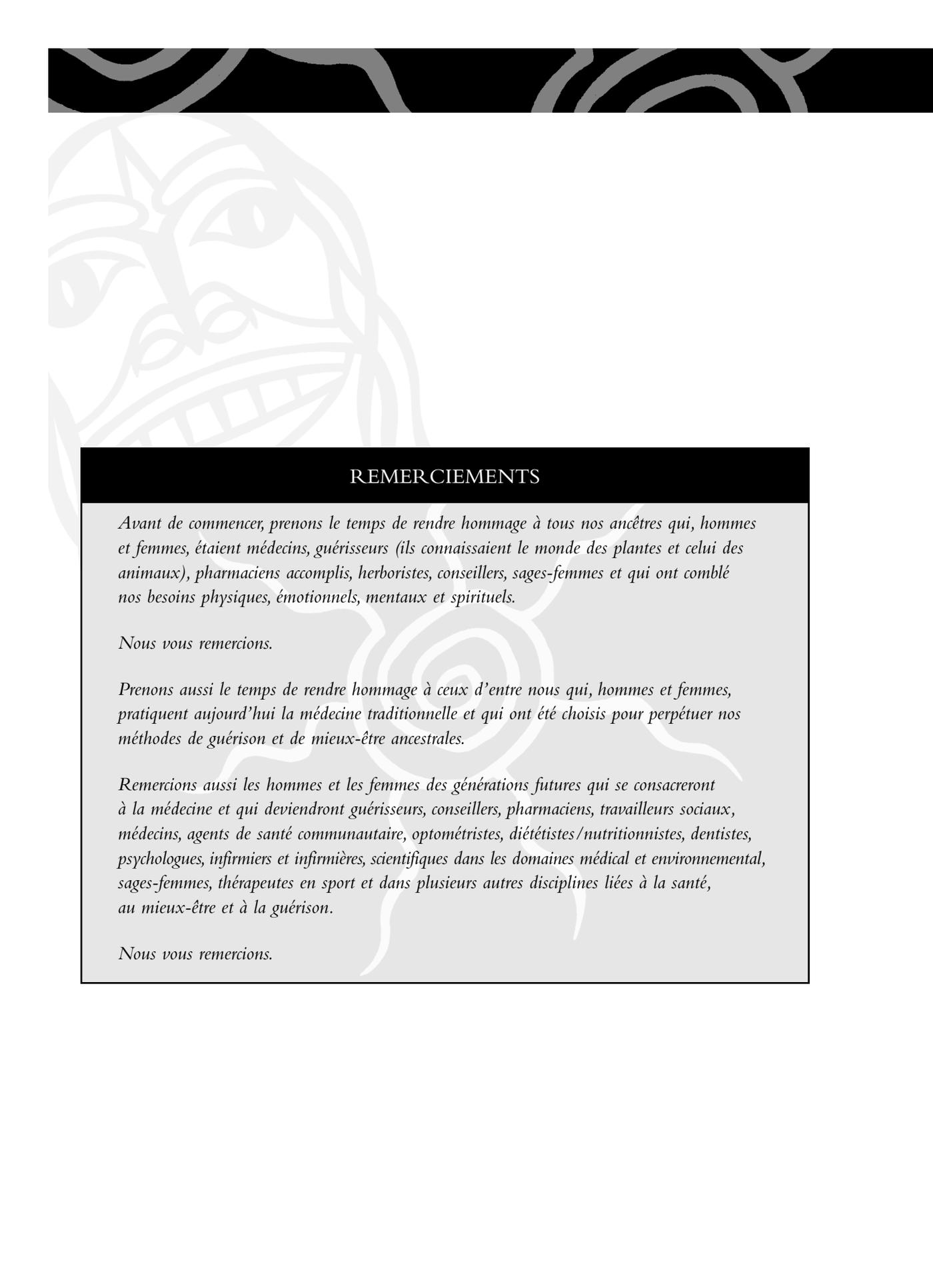


PRÉPARÉ PAR :
CHELSEA CROWSHOE,
CROWSHOE CONSULTING INC.

PRÉPARÉ POUR LE CENTRE
DES PREMIÈRES NATIONS

ORGANISATION NATIONALE
DE LA SANTÉ AUTOCHTONE

2005



REMERCIEMENTS

Avant de commencer, prenons le temps de rendre hommage à tous nos ancêtres qui, hommes et femmes, étaient médecins, guérisseurs (ils connaissaient le monde des plantes et celui des animaux), pharmaciens accomplis, herboristes, conseillers, sages-femmes et qui ont comblé nos besoins physiques, émotionnels, mentaux et spirituels.

Nous vous remercions.

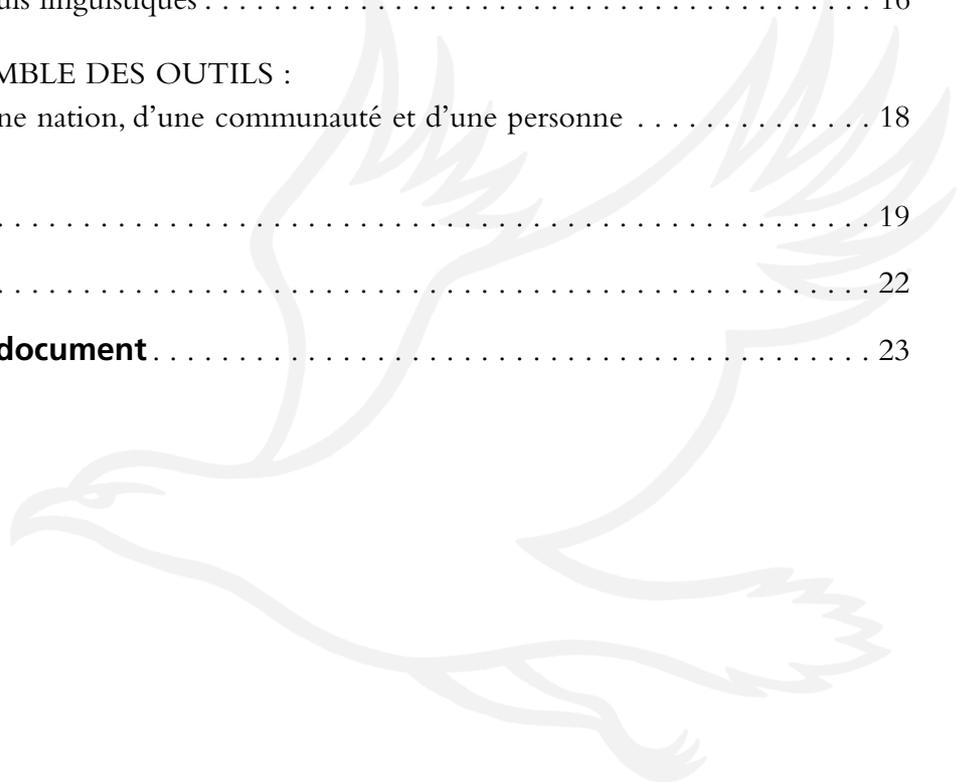
Prenons aussi le temps de rendre hommage à ceux d'entre nous qui, hommes et femmes, pratiquent aujourd'hui la médecine traditionnelle et qui ont été choisis pour perpétuer nos méthodes de guérison et de mieux-être ancestrales.

Remercions aussi les hommes et les femmes des générations futures qui se consacreront à la médecine et qui deviendront guérisseurs, conseillers, pharmaciens, travailleurs sociaux, médecins, agents de santé communautaire, optométristes, diététistes/nutritionnistes, dentistes, psychologues, infirmiers et infirmières, scientifiques dans les domaines médical et environnemental, sages-femmes, thérapeutes en sport et dans plusieurs autres disciplines liées à la santé, au mieux-être et à la guérison.

Nous vous remercions.

Table des matières

Introduction	1
Qu'entend-on par connaissances traditionnelles?	2
Les connaissances traditionnelles et la loi	3
Façons de vivre occidentales et façons de vivre des Premières Nations	6
Façons de vivre occidentales	6
Façons de vivre des Premières Nations	6
Des outils pour protéger les connaissances traditionnelles	10
Outil 1 — Mise sur pied d'un comité de recherche des Premières Nations	10
Outil 2 — Développement de politiques et établissement d'objectifs	11
Outil 3 — Cours scolaires et stages d'apprenti	13
Outil 4 — Règlementation de la profession de guérisseur traditionnel (code de déontologie ou de comportement)	14
Outil 5 — Acquis linguistiques	16
 VUE D'ENSEMBLE DES OUTILS :	
sous l'angle d'une nation, d'une communauté et d'une personne	18
Glossaire	19
Ressources	22
Notes de fin de document	23



Introduction

Cette trousse à outils offre une vue d'ensemble de ce que les connaissances traditionnelles représentent pour les Premières Nations ainsi que du rôle important qu'elles peuvent jouer dans nos vies. Cette trousse à outils fait partie d'une série présentée par le Centre des Premières Nations (CPN) de l'Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA).

Les autres trousseaux qui constituent cette série portent sur :

- la protection de la vie privée;
- la surveillance médicale;
- la recherche;
- l'éthique.

Cette trousse à outils :

- traite des manières de protéger et de perpétuer les connaissances traditionnelles;
- explique comment la loi voit les connaissances traditionnelles;
- compare les modes de connaissances occidentaux et ceux des Premières Nations;

- explore les outils et les autres ressources qui favorisent le maintien des connaissances traditionnelles;
- explique certains termes qui ne sont peut-être pas familiers pour le lecteur (dans le glossaire).

Pour plus de renseignements ou pour commander cette trousse à outils, veuillez communiquer avec nous :

Centre des Premières Nations (CPN)
Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA)

Sans frais : 1-877-602-4445

Courriel : fnc@naho.ca;
www.naho.ca/fnc

VISION

Notre force est notre savoir, qui est le fondement de la santé de la personne, de la communauté et de la nation.

MISSION

La mission du CPN est l'avancement des connaissances des Premières Nations en matière de santé. Le CPN respectera les aspirations d'autodétermination, de différence et de diversité des Premières Nations. Il créera, favorisera et communiquera l'information et la recherche sur la santé. Le CPN développera les outils et les processus qui contribueront au renforcement des capacités et au transfert des connaissances.

Qu'entend-on par connaissances traditionnelles?

Il y a plusieurs façons de décrire les façons de vivre sacrées des Premières Nations. En fait, nous utilisons les termes « connaissances traditionnelles » et « modes de connaissance » de manière interchangeable. Le mot traditionnel ne désigne pas ici quelque chose qui est simplement ancien, mais bien quelque chose qui est enraciné dans la tradition. Le savoir traditionnel est une chose qui a été créée, protégée et répandue¹.

Les Premières Nations utilisent le terme « connaissances traditionnelles » pour désigner une information qui a été transmise de génération en génération. Cette information peut être enracinée dans :

- les histoires;
- les cérémonies;
- les traditions;
- les idéologies;
- les médicaments;
- les danses;
- les arts et les métiers d'art; ou
- une combinaison de tous ces éléments.

Les connaissances traditionnelles étant de nature collective, chaque membre d'une communauté ou d'une culture en détient². Ce sont les terres, l'environnement, la région, la culture et la langue d'une Première Nation qui déterminent son savoir traditionnel. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la médecine traditionnelle, qui est une composante des connaissances traditionnelles, est :

La somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent, rationnellement ou non, sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales³.



The screenshot shows the WHO website interface. At the top, there is the WHO logo and the text 'Organisation mondiale de la Santé' with a search bar. Below this, a navigation menu includes 'Page d'accueil', 'OMS', 'Pays', 'Thèmes de santé', 'Publications', 'Recherches', and 'Sites OMS'. The main content area features a date '15 mars 2005' and a photo of two men. The headline reads 'L'OMS nomme un ambassadeur pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant'. The text below the headline states: '7 mars 2005 -- Le Directeur général de l'OMS, le Dr LEE Jong-wook, a nommé aujourd'hui le mannequin éthiopien, Liya Kebede, elle-même mère de famille, ambassadeur de l'OMS pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. En sa qualité d'ambassadeur, Liya Kebede ne manquera pas de souligner que plus d'un demi million de femmes meurent chaque année au cours de la grossesse ou lors de l'accouchement et près de 11 millions d'enfants avant d'atteindre leur...'. To the right of the main article, there are several sidebar sections: 'URGENCES' with links for 'Tremblement de terre et tsunami en Asie du sud', 'République islamique d'Iran: séisme dans la région de Kerman', and 'Action sanitaire en cas de crise - en anglais'; 'FLAMBEES EPIDEMIOLOGIQUES' with a link for 'Grippe aviaire: situation au Viet Nam - bulletin n°11 Plus d'informations'; and a 'Dossier' section with a link for 'Des nouveaux en bonne santé'.

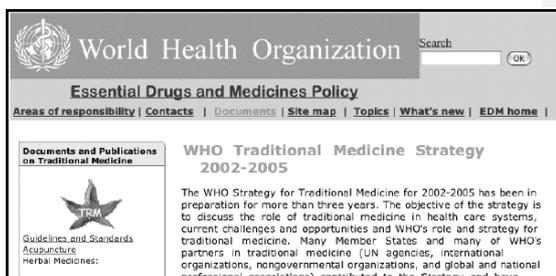
Organisation mondiale de la santé
<http://www.who.int/fr/>

Les connaissances traditionnelles se transmettent dans les occasions où s'échange l'information culturelle et traditionnelle, par exemple lorsque l'on raconte une histoire. Les membres de la communauté, notamment les aînés et les guérisseurs, partagent généralement ces connaissances avec les autres membres de leur communauté.

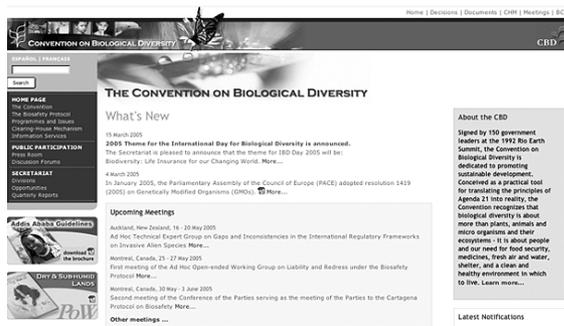
Les connaissances traditionnelles et la loi

À l'époque de nos ancêtres, nos peuples disposaient de protocoles, d'un droit coutumier et de conventions sociales qui régulaient le comportement social. Les histoires et les cérémonies qui composaient ces protocoles avaient pour fonction d'enseigner aux gens comment obtenir certains objets, y compris les médicaments. Le contact avec les Européens et leurs lois venues d'ailleurs a fait en sorte que nombre de protocoles des Premières Nations ont été éclipsés ou oubliés. Les connaissances traditionnelles n'étaient pas considérées comme de valeur égale au savoir occidental. Si nous voulons conserver et reconstruire nos cultures et nos modes de vie, nous devons insister de plus en plus sur l'importance des règles et des protocoles qui permettent de transmettre nos connaissances traditionnelles.

Étant donné l'importance des connaissances traditionnelles, les Premières Nations soulèvent la question de la protection des connaissances traditionnelles des peuples indigènes auprès des gouvernements et des organisations internationales. L'Organisation mondiale de la santé, par exemple, est une institution internationale des Nations Unies. Son objectif est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. Dans sa *Stratégie pour la médecine traditionnelle pour 2002-2005*, l'OMS reconnaît l'importance du rôle des connaissances et des médicaments



La médecine traditionnelle selon l'OMS



Convention sur la diversité

traditionnels dans la santé et le mieux-être des peuples indigènes dans le monde⁴.

Il existe deux autres organisations qui reconnaissent les connaissances traditionnelles : la Convention sur la diversité biologique (CDB) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

La CDB est formée d'états membres qui ont conclu des accords afin d'appuyer son objectif, qui est de soutenir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'usage des ressources génétiques⁵. La CDB définit la diversité biologique comme la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes⁶. Le Canada adhère à la CDB depuis 1992.

La CDB reconnaît que les communautés autochtones et locales dépendent intimement et depuis longtemps des ressources biologiques ainsi que l'impact des populations locales sur ces ressources. Elle reconnaît aussi qu'il faut veiller à ce que ces communautés aient leur part des avantages découlant du recours à leurs connaissances et de leurs pratiques traditionnelles dans le contexte d'une conservation et d'une utilisation durable de la diversité biologique.

Les membres de la CDB ont convenu :

- d'établir des mécanismes assurant la participation effective des communautés autochtones et locales dans la prise de décision et la planification des politiques;
- de respecter, de préserver et de maintenir les connaissances traditionnelles pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;
- de promouvoir une plus large application connaissances traditionnelles pertinentes avec l'accord et la participation des communautés autochtones et locales concernées;
- d'encourager le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances traditionnelles⁷.

Dans le contexte des droits de propriété intellectuelle (DPI), le savoir est traité comme une propriété privée. Il s'agit d'une notion controversée puisque certains croient que les connaissances traditionnelles ne peuvent pas appartenir à quelqu'un. Les connaissances traditionnelles ont souvent été empruntées pour créer quelque chose de nouveau. Les sociétés pharmaceutiques, par exemple, fabriquent et fournissent des médicaments pour guérir les maladies ou encore des suppléments aptes à maintenir une bonne santé. Or, nombre des ingrédients entrant dans la composition de ces médicaments proviennent de la flore ou de la faune de la Terre, et ces connaissances historiques ont été prises sans permission dans la sagesse et le savoir collectif des peuples indigènes.

L'OMPI est également composée d'états membres. Ses membres participent à l'échelle internationale à des discussions sur les ressources génétiques, les connaissances traditionnelles et le folklore. Ces discussions tendent à clarifier dans la plus grande mesure possible les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle.

Elles portent entre autres sur les questions entourant la protection des connaissances traditionnelles par le droit d'auteur. Le rôle de l'OMPI est de cerner les questions et de faciliter les discussions concernant les DPI afin d'en arriver à des solutions⁸. Ces discussions portent notamment sur :

- l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages qui en découlent;
- la protection des connaissances traditionnelles, qu'elles soient ou non associées à ces ressources;
- la protection des expressions du folklore⁹.

Le biopiratage consiste en un mauvais usage des connaissances et des ressources biologiques par les communautés, y compris celles des Premières Nations. On entend par ressources biologiques celles qui ont une valeur potentielle pour les humains ou qu'ils pourraient utiliser. Ces ressources comprennent :

- les ressources génétiques;
- les organismes ou les parties d'organismes;
- les populations;
- les parties biotiques d'écosystèmes¹⁰.

En tant que composante des connaissances traditionnelles, la médecine traditionnelle entre dans la définition des ressources génétiques.

Les DPI représentent une façon de protéger les droits d'une personne ou d'un groupe à tirer profit de ses découvertes, de ses créations et de ses produits. En matière de DPI, la pensée occidentale est axée sur le profit économique et la promotion de l'innovation et de la recherche. Or, cette concentration sur le profit personnel a pour effet d'exploiter et d'éroder les cultures et les identités des Premières Nations. Les visions du monde des Premières Nations, qui représentent la compréhension qu'elles ont de leur réalité particulière, accordent souvent une importance plus grande au gain communautaire ou collectif



qu'au profit personnel (c'est-à-dire à la prévalence des droits collectifs sur les droits personnels en matière de connaissances traditionnelles).

On reconnaît plus aujourd'hui l'importance qu'ont les connaissances traditionnelles pour les communautés et peuples des Premières Nations. Grâce à des ententes de cogestion avec les gouvernements et les organisations, les Premières Nations participent de plus en plus aux décisions qui concernent les terres. Ces méthodes de cogestion font en sorte que les peuples des Premières Nations et, par conséquent, leur savoir traditionnel sont parties prenantes des processus de prise de décision¹¹. Ce phénomène se produit tant à l'échelle nationale qu'internationale. Citons notamment :

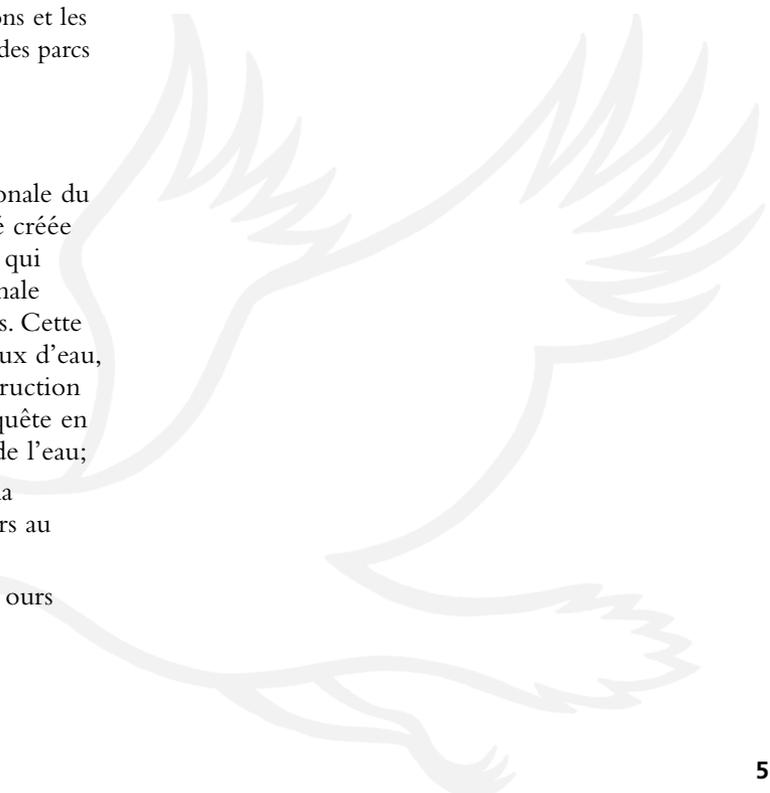
- le Traité entre le Gouvernement du Canada et les États-Unis sur le saumon du Pacifique;
- l'Entente entre le Gouvernement du Canada et les États-Unis sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine;
- l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord.

Ces ententes et stratégies reconnaissent l'importance des connaissances du territoire qu'ont les Premières Nations. Elles s'assurent de leur collaboration, rétroaction et commentaires en leur attribuant un certain statut de membre.

À l'échelle nationale

- La Stratégie nationale sur la biodiversité;
- la Stratégie nationale sur les forêts;
- la Loi sur les Parcs nationaux du Canada; et
- l'Entente-cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits au sujet des parcs territoriaux.

À l'échelle internationale

- La Commission mixte internationale du Traité des eaux limitrophes a été créée pour gérer les lacs et les rivières qui traversent la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis. Cette commission détermine les niveaux d'eau, approuve les demandes de construction de barrages ou de canaux et enquête en matière de pollution de l'air et de l'eau;
 - le Protocole de Parksville pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis;
 - l'Accord sur la conservation des ours blancs (polaires);
- 

Façons de vivre occidentales et façons de vivre des Premières Nations

Façons de vivre occidentales

Les modes de connaissance occidentaux sont ancrés dans les études, la science et la littérature. Ils manquent de cette expérience vécue sur laquelle insistent les peuples des Premières Nations. Les preuves quantitatives et les chiffres sont importants dans la pensée occidentale, qui voit souvent les choses en termes d'absolus ou de ce qui peut être vu et prouvé scientifiquement. Cette tendance apparaît clairement lorsqu'on observe le modèle médical occidental. La maladie y est vue comme provenant du corps et de ses parties. Il arrive souvent qu'on ne tienne pas compte des gens, de leur milieu (l'environnement) et de leurs relations avec les autres, de la nature et du monde spirituel.

Façons de vivre des Premières Nations

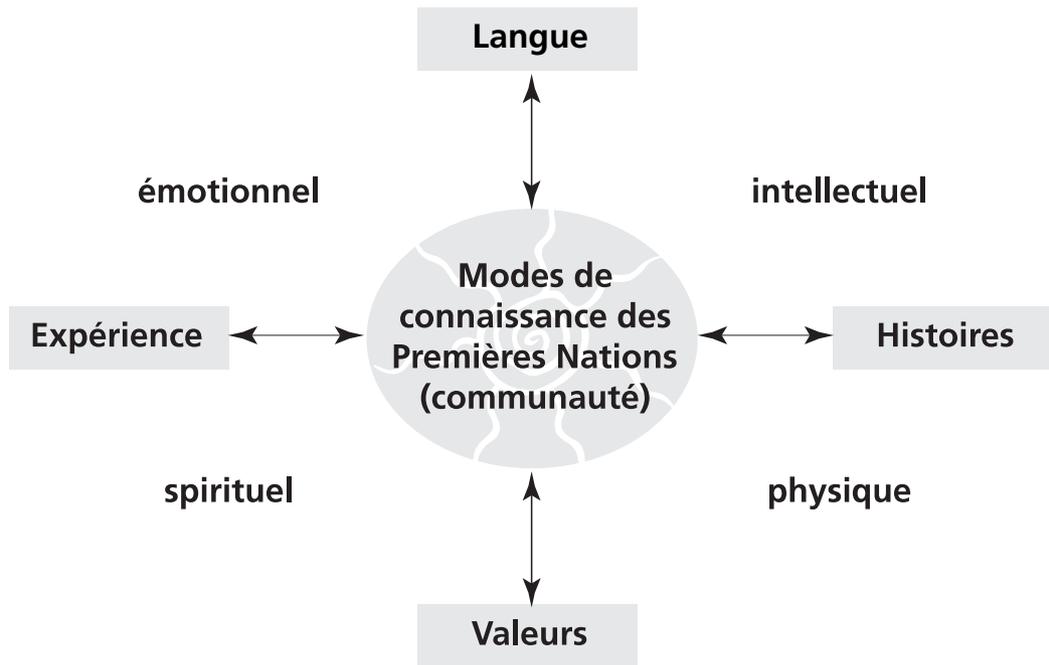
Certains peuples des Premières Nations suivent la roue de la médecine. Cette dernière inclut les dimensions physique, émotionnelle, intellectuelle et spirituelle. Chacune d'elles est reliée à la Terre mère. La roue est aussi axée sur l'équilibre, c'est-à-dire que lorsque l'une des dimensions ne fonctionne pas aussi bien qu'elle le devrait, les trois autres dimensions sont elles aussi touchées. Les connaissances des Premières Nations sont issues de la compréhension qu'ont les aînés des besoins des gens et du recours aux cadeaux de la Terre pour les satisfaire¹².

Les cultures des Premières Nations sont exceptionnelles en ce qu'elles sont fondées sur les croyances qu'elles entretiennent depuis des temps immémoriaux au sujet de la Terre, des animaux et des plantes. Ce savoir nous garde tel que nous sommes et maintient ce qui est transmis aux générations futures.

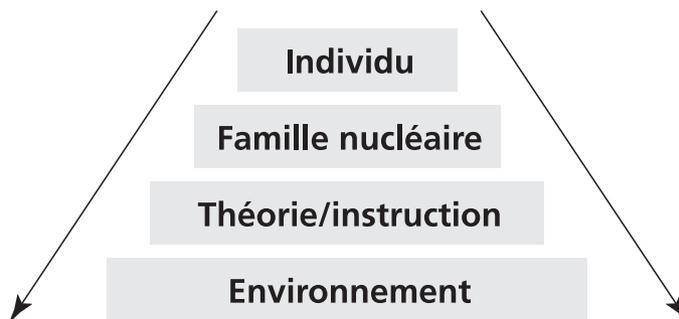
L'expérience vécue est au cœur des connaissances des Premières Nations. Elle fait partie du mécanisme par lequel nous donnons un sens aux choses et nous partageons l'information. Les histoires sont aussi un élément vital de la survie de nos cultures. À une époque où on ne disposait pas d'outils d'écriture tels que papier, plume et crayon, c'est en se servant d'histoires que les aînés ont transmis les enseignements.

La langue est aussi un élément très important du maintien des connaissances traditionnelles. Avec le développement de la technologie, la langue a eu à s'adapter aux changements en créant des mots pour nommer les objets nouveaux. Dans plusieurs langues des Premières Nations, il y a des mots qui ne se traduisent pas facilement dans d'autres langues. Leur sens s'apprend et se transmet grâce aux cérémonies, aux cultures et aux métiers d'art.

Modes de connaissance des Premières Nations



Modes de connaissance occidentaux



Comparaisons entre les styles de connaissance traditionnel et scientifique¹³

Le tableau suivant est tiré du site Web de l'Alaska Native Science

www.nativescience.org/html/traditional_and_scientific.html.

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES	CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES
Considérées comme étant la vérité	Considérées comme étant la meilleure approximation
Sacrées et interconnectées	Admissibles parce que profanes (non religieuses)
Enseignement sous forme de narration d'histoires	Enseignement formel
Apprentissage par l'expérience pratique	Apprentissage par l'enseignement formel (moulage)
Orales et visuelles	Écrites
Intégrées, fondées sur un système global	Analytiques, fondées sur le fait qu'elles sont une partie du tout
Intuitives	Fondées sur des modèles ou des théories
Holistiques (fondées sur des systèmes complets)	Réductionnistes (réduisent des systèmes complexes à des systèmes plus simples)
Subjectives (fondées sur l'expérience personnelle/croyances)	Objectives (ne sont pas fondées sur une opinion personnelle)
Expérientielles (fondées sur l'expérience)	Positivistes (reposent sur des faits)

Comparaisons entre les connaissances traditionnelles et scientifiques en usage¹⁴

Le tableau suivant est tiré du site Web de l'Alaska Native Science

www.nativescience.org/html/traditional_and_scientific.html.

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES	CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES
Le transfert des connaissances prend beaucoup de temps	Le transfert des connaissances est rapide
Sagesse à long terme	Prévision à court terme
Grande puissance de prévision dans les domaines locaux	Grande puissance de prévision relativement aux principes naturels
Faibles dans les domaines de connaissances lointaines	Faibles dans les domaines de connaissances locales
Modèles fondés sur les cycles	L'approximation initiale suit un modèle linéaire
Explications fondées sur des exemples, des histoires, des mythes	Explications fondées sur des hypothèses, des théories, des lois
<ul style="list-style-type: none">• Classification:<ul style="list-style-type: none">• mélange d'écologique et d'usage• différenciation non hiérarchique• incluent tout ce qui est naturel et surnaturel	<ul style="list-style-type: none">• Classification:<ul style="list-style-type: none">• fondée sur des relations phylogéniques*• différenciation hiérarchique• excluent le surnaturel

* Phylogénique : se reporte au développement évolutif et à la diversification des groupes d'organismes.

Des outils pour protéger les connaissances traditionnelles

Voici des outils pouvant être utilisés par une personne, une communauté ou une nation afin de contribuer au maintien des connaissances traditionnelles. Chaque exemple peut être adapté aux besoins de votre communauté et d'une manière qui soutiendra sa vision particulière.

Outil 1 Mise sur pied d'un comité de recherche des Premières Nations

Les recherches qui sont crédibles observent des règles qui sont généralement étudiées et approuvées par certains groupes de personnes. La recherche qui est l'objet de publications dans les journaux les plus savants est passée en revue par des conseils de révision par les pairs qui proposent des révisions et des corrections ou qui décident si cette recherche sera publiée.

Les communautés des Premières Nations pourraient mettre sur pied un comité de recherche afin de décider de la possibilité de mener tel ou tel projet de recherche impliquant leur peuple. Ce comité pourrait aussi contrôler le produit final de la recherche et décider où et qui peut se servir de cette information. Ce mécanisme concède à la communauté une forme de propriété du projet de recherche et l'implique dans celui-ci. Le comité de recherche pourrait aussi contribuer à l'élaboration de politiques en matière de recherche et de gestion de l'information communautaire.

Ce comité de recherche communautaire pourrait être formé de plusieurs personnes désignées par la communauté. Il pourrait comprendre un aîné, un Chef, un conseiller et une personne réputée compétente ou un spécialiste du sujet de la recherche. Ce comité pourrait participer

activement à la recherche et devrait se voir confier des mandats clairs. Ses membres devraient aussi être représentatifs de la diversité au sein de la communauté¹⁵.

La recherche-action participative (RAP) est un modèle qui favorise activement la participation de la communauté. En gros, la RAP est conduite par un groupe de personnes qui fait face à un problème et qui décide de faire quelque chose, de chercher des solutions et de voir ensuite si elles ont réussi¹⁶. Si les chercheurs n'ont pas réussi ou s'ils ne sont pas satisfaits des résultats, ils peuvent recommencer. Les origines de ce modèle de recherche sont vagues, mais son utilité, du fait qu'elle transforme des personnes ordinaires des communautés en chercheurs, est largement reconnue.

La RAP se penche sur les questions que la communauté a définies comme importantes. C'est une forme de recherche qui respecte les intérêts, les valeurs et les protocoles d'une communauté.

Ce modèle favorise une approche qualitative de la cueillette de l'information et du sens qu'on lui donne, un processus, une façon d'être informé et de connaître, qui est qualifié « d'heuristique ». La recherche heuristique implique l'auto-recherche, l'auto-dialogue et l'auto-découverte. Elle amène les chercheurs à comprendre leurs propres cadres de référence lorsqu'ils font une recherche sur quelque chose qui leur est étranger.¹⁷

Comité de recherche des Premières Nations



Outil 2 Développement de politiques et établissement d'objectifs

Une politique décrit comment le cours d'une action, ou une activité, sera entrepris et géré conformément aux principes, valeurs et croyances d'une communauté, d'une société et d'une nation¹⁸. Les politiques sont rédigées afin de guider les communautés et les organisations relativement à diverses questions telles que la manière dont la recherche sera menée. Elles peuvent par exemple déterminer les modalités de la recherche dans les communautés des Premières Nations. Les connaissances traditionnelles devraient être incluses dans ces guides de comportement importants. En déterminant des responsabilités et des buts communs dans les domaines des connaissances traditionnelles, les politiques écrites peuvent apporter un sentiment de sécurité et servir de garantie aux communautés des Premières Nations.

Par exemple, le Congrès des Philippines, afin d'accroître le développement de la médecine traditionnelle et de créer un fonds pour soutenir la recherche dans ce domaine, a mis sur pied en vertu de la Loi sur les médecines douces et traditionnelles (Traditional and Alternative Medicine Act) l'Institut de soins de santé traditionnels et des médecines douces (Institute of Traditional and Alternative Health Care). Ce modèle repose sur l'élaboration de lois dictant l'orientation des politiques ou des objectifs. Les groupes communautaires contribuent à l'orientation de cette politique et ont été inclus par le gouvernement des Philippines dans le processus de formulation de la loi. L'Article 2 de cette Loi comprend la déclaration de politique suivante :

(Traduction) **Art. 2. Déclaration de politique.** — L'État affirme aux présentes sa politique visant à améliorer la qualité et la prestation des services de soins de santé aux Philippines par le développement de soins en médecine douce et traditionnelle et en intégrant ces derniers au système national de prestation des soins de santé.

La politique de l'État cherchera également une base juridiquement acceptable faisant en sorte que les sociétés indigènes soient propriétaires de leur savoir en matière de médecine traditionnelle. Lorsque ces connaissances sont utilisées par des étrangers, les sociétés indigènes pourraient exiger des utilisateurs autorisés qu'ils reconnaissent leur source et pourraient demander une part des rendements financiers pouvant provenir de cet usage commercial autorisé¹⁹.

Objectifs

Les objectifs énoncent clairement les activités particulières qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs et au soutien des politiques et des lois reconnues au sein d'un groupe particulier. Voici par exemple les objectifs que s'est donnés l'Institut de soins de santé traditionnels et des médecines douces des Philippines pour soutenir ses buts :

- Encourager la recherche scientifique sur les systèmes de soins de santé traditionnels et non conventionnels ayant une incidence directe sur les soins de santé publique et développer de tels systèmes;
- promouvoir et défendre le recours aux méthodes de soins de santé traditionnels, non conventionnels, préventifs et curatifs dont la sûreté, l'efficacité, l'économie et la cohérence se sont avérées conformes aux normes gouvernementales d'exercice de la médecine;
- développer et coordonner des cours de formation dans diverses formes de soins de santé traditionnels et non conventionnels;
- formuler des normes, des lignes directrices et des codes de déontologie appropriés à la prestation des soins de santé traditionnels et non conventionnels de même que pour la fabrication, le contrôle de qualité et la mise en marché de matériel et de produits organiques et naturels liés aux soins de santé traditionnels et non conventionnels, pour approbation et adoption par les agences gouvernementales appropriées;
- formuler des politiques pour protéger les ressources et la technologie de santé indigènes et naturelles d'une exploitation non autorisée, pour approbation et adoption par les agences gouvernementales appropriées;
- formuler des politiques visant à renforcer le rôle des systèmes de prestation des soins de santé traditionnels et non conventionnels;
- promouvoir les soins de santé traditionnels et non conventionnels dans le cadre de congrès, réunions et séminaires internationaux et nationaux en coordination avec le département du Tourisme, Duty-Free Philippines, Incorporated, la Société des congrès et des visiteurs des Philippines et les autres agences et organismes non gouvernementaux et des gouvernements locaux associés au tourisme.²⁰

Outil 3 **Cursus scolaires et stages d'apprenti**

L'éducation est essentielle à l'acquisition et au maintien des connaissances traditionnelles. La nation Navajo utilise un modèle axé sur l'éducation. Elle a mis sur pied un programme de stages grâce auquel les Navajos peuvent suivre une formation qui leur permet de devenir praticien autorisé de la guérison traditionnelle. Le développement de ce programme a même attiré des partenaires financiers qui ont ainsi affirmé leur engagement à cultiver les connaissances traditionnelles des Navajos et leur importance pour le peuple Navajo²¹.

Les membres des Six Nations of Grand River dans le sud de l'Ontario offrent un programme de formation des sages-femmes. Ce programme révèle l'importance de la profession de sage-femme traditionnelle pour cette Première Nation et a conduit à la mise sur pied du Centre mère-enfant des Six Nations (Six Nations Maternal and Child Centre). Ce Centre offre un programme de formation destiné aux sages-femmes des Premières Nations. Il est dirigé par la communauté et son objectif est d'offrir aux femmes enceintes et à leur famille une programmation traditionnelle et contemporaine équilibrée en accord avec leurs croyances et leurs coutumes²².

Dans le monde entier, les peuples indigènes comprennent la nécessité de maintenir les connaissances traditionnelles. Les peuples indigènes de l'Amazonie colombienne, par l'entremise de l'Union des guérisseurs Yagé, disposent d'un processus de certification pour les apprentis-guérisseurs traditionnels. Ce mécanisme permet aux gens de faire la différence entre les véritables guérisseurs traditionnels et ceux qui prétendent l'être²³.

Il y a de nombreuses personnes des Premières Nations qui fréquentent des universités et autres institutions d'enseignement supérieur. Ce ne sont pas toutes les écoles qui offrent un programme en Études autochtones, mais les quelques-unes qui le font essaient de dispenser une éducation adaptée à la culture. L'apprentissage des cultures des Premières Nations constitue une étape dans le processus de maintien des connaissances traditionnelles. Nombre d'universités, de collèges, de personnes des Premières Nations et d'allochtones tentent d'intégrer ces connaissances à leurs programmes.

Bien que les cursus des programmes d'études autochtones varient d'une école à une autre, ils incluent généralement le savoir des aînés. En Saskatchewan, l'Université des Premières Nations du Canada de Regina offre des cours co-animés par des aînés. Les collèges des Premières Nations sont semblables aux collèges réguliers à cette importante différence près que leur mission est double, à savoir :

- reconstruire, renforcer et découvrir les cultures tribales en utilisant des cursus et des milieux institutionnels définis de façon unique;
- répondre au défi des modèles occidentaux d'apprentissage en offrant des cours de disciplines traditionnelles transférables à des institutions offrant des cours de quatre ans²⁴.

L'éducation des enfants des Premières Nations dans les écoles primaires est la base du maintien des connaissances traditionnelles. Dans nombre de communautés, les écoles des Premières Nations se servent des enseignements culturels pour enseigner les façons de faire traditionnelles dans la vie de tous les jours.

Outil 4

Règlementation de la profession de guérisseur traditionnelle (code de déontologie ou de comportement)

Dans le passé, les guérisseurs traditionnels ont toujours compris les protocoles des cérémonies. Leurs apprentissages et les enseignements qu'ils recevaient leur montraient ce qu'il était acceptable de faire avec les connaissances qui leur avaient été transmises. Aujourd'hui, le mauvais usage volontaire ou involontaire des connaissances traditionnelles peut faire du tort aux personnes ou aux communautés.

Nombre de professionnels doivent appartenir à un organisme auto-réglementé qui garantit leur engagement dans leur travail et la responsabilité éthique connexe. Ils sont liés par un code de déontologie et de comportement. Les aînés et les guérisseurs sont importants pour une communauté. C'est à elle de s'assurer qu'ils recherchent l'information documentaire. Voici des questions qui peuvent servir de guide dans l'élaboration d'un code d'éthique ou de comportement :

- Comment nos guérisseurs traditionnels gagnent-ils leur vie afin de soutenir leur famille?
- Comment favorisons-nous la promotion du recours à nos connaissances médicales par nos gens alors que les pratiques médicales de la société dominante sont promues avec autant de force?
- Comment nous assurons-nous que notre savoir est non seulement protégé, mais aussi amélioré?
- Comment nous protégeons-nous du mauvais usage et des abus de nos médecines?
- Comment protégeons-nous nos guérisseurs traditionnels contre les réclamations injustifiées à leur endroit?

Les Haudenosaunees, ou la Confédération des Iroquois des Six Nations, ont élaboré un code de comportement pour les guérisseurs de la médecine traditionnelle en utilisant les questions ci-dessus. Les Haudenosaunees ont élaboré leur propre code de comportement en réponse aux initiatives canadiennes telles que la réglementation des produits de santé naturels susceptibles d'être utilisés contre leurs intérêts²⁵.

Les guérisseurs traditionnels de l'Amazonie colombienne en Amérique du Sud ont créé un document intitulé *The Beliefs of the Elders, Code of Ethics for Traditional Medicine Healers*. Cette action s'est imposée à eux lorsqu'ils se sont rendus compte qu'ils étaient en train de perdre leur culture. Ils ont décidé que la façon la plus directe de protéger leurs méthodes de guérison et leur identité culturelle était de déterminer qui pourrait travailler en toute légitimité comme guérisseur traditionnel²⁶. Un groupe de guérisseurs a rédigé le code pour les guérisseurs traditionnels d'autres nations. Ils ont formulé des énoncés afin de décrire leur perception des connaissances traditionnelles qu'ils possédaient et de la manière de les utiliser :

ÉNONCÉ DE CROYANCES

Nous considérons le yagé, ainsi que nos autres plantes médicinales, notre sagesse et notre savoir, comme un cadeau de Dieu et un grand bienfait pour la santé de l'humanité. Nous avons le devoir de démontrer au monde, avec détermination et solennellement, l'importance de nos valeurs²⁷.

Union des guérisseurs Yagé de l'Amazonie colombienne, Éthique pour la médecine indigène de l'Amazonie colombienne

ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT

À la conclusion du rassemblement, nous nous sommes engagés à travailler pour l'unité et la défense de notre médecine traditionnelle et à offrir nos services pour la santé des²⁸ peuples indigènes et de l'humanité .

Union des guérisseurs Yagé de l'Amazonie colombienne, Éthique pour la médecine indigène de l'Amazonie colombienne

Un groupe de Maoris de Nouvelle-Zélande (Aotearoa), nommé Nga Ringa O Te Iwi (l'entité nationale des guérisseurs traditionnels maoris), et le ministère de la Santé de la Nouvelle-Zélande ont développé des lignes directrices qui reconnaissent et soutiennent les traitements par les herbes et la guérison traditionnelle au sein du système de santé publique de la Nouvelle-Zélande. Ces derniers estiment qu'on devrait reconnaître aux guérisseurs maoris jugés fiables le droit d'exercer sur demande. Les discussions entre les Maoris et le gouvernement de Nouvelle-Zélande portent sur des questions telles que :

- les contributions visant à améliorer la santé;
- la prestation de meilleurs services;
- le financement de la guérison traditionnelle;
- la protection des droits de propriété culturelle et intellectuelle.

En 1999, le ministère de la Santé de la Nouvelle-Zélande a accepté les normes suivantes relativement à la pratique maorie :

- Tohunga Puna Ora [praticiens de la guérison traditionnelle maorie] veillera à ce que l'évaluation soit effectuée de manière adaptée aux besoins du māiuii [personne malade ou en mauvaise santé, patient];
- Tohunga Puna Ora veillera à ce que le diagnostic, l'évaluation et le traitement du māiuii soient conformes aux tikanga māori [modèles de comportement appropriés y compris les coutumes et les rites], soient culturellement sûrs et reconnaissent les besoins des māiuii;
- Tohunga Puna Ora coopérera avec d'autres Tohunga Puna Ora et d'autres professionnels de la santé, conformément aux souhaits et aux besoins des māiuii;
- Tohunga Puna Ora veillera à ce que tous les māiuii soient au courant des traitements ou des consultations de suivi nécessaires;
- Tohunga Puna Ora veillera à ce que (s'il y a lieu) les māiuii soient dirigés vers d'autres services adéquats, en particulier en cas d'urgence ou de besoins de soins actifs;
- la participation du whanau [la famille, y compris la famille élargie] aux soins sera facilitée;
- les māiuii recevront l'information nécessaire pour donner un consentement éclairé aux activités de soins permanentes;
- les services aux māiuii devraient être dispensés dans le cadre d'une Whare Oranga [établissements à partir desquels travaillent les guérisseurs traditionnels, par exemple une clinique]. Lorsque les besoins du māiuii changent ou débordent du cadre des services de la Whare Oranga, on devrait faire les arrangements adéquats afin de le référer ailleurs et de chercher le soutien d'autres fournisseurs de services;

- lorsque les māiui sont référés à d'autres fournisseurs de services, le processus doit garantir que :
 - le māiui dispose d'un choix informé;
 - le(s) service(s) auquel le māiui est référé est approprié à son cas particulier;
 - une disposition est prévue advenant une demande de révision de toute référence;
 - une disposition est prévue pour que la coordination entre les services soit efficace lorsqu'un māiui ou un whanau exige les services d'un certain nombre d'organisations;
 - les politiques, les procédures et les ressources sont cohérents avec les processus de référence en vigueur²⁹.

Outil 5 Acquis linguistiques

Les acquis linguistiques sont au cœur du maintien des connaissances traditionnelles et des cultures des Premières Nations. Nombre des idées exprimées dans les langues des Premières Nations ne peuvent pas être traduites dans d'autres langues, comme l'anglais. Une fois la langue disparue, les connaissances traditionnelles et les cérémonies sont susceptibles de disparaître aussi.

L'inclusion des langues des Premières Nations dans les écoles des communautés augmenterait la capacité des communautés et des membres de maintenir et de développer des stratégies visant à préserver les connaissances traditionnelles. Nombre d'écoles des Premières Nations à travers le Canada reconnaissent l'importance d'enseigner leurs langues aux enfants et aux jeunes et ont adopté des cours qui permettent de satisfaire ce besoin.

Il y a plus de 150 communautés des Premières Nations en Ontario qui parlent des dialectes de l'Aanishnaabeg et de l'Onkwehonweh. On les appelle communément respectivement les Algonquins et les Iroquois. Le Centre culturel de Woodland propose des programmes et des projets visant la reconnaissance et le maintien des langues des Premières Nations.

Les programmes et projets relatifs aux langues autochtones du Centre culturel de Woodland :

- ont contribué à la fondation et au financement de la première école d'immersion en langues cayuga et mohawke au sein des Six Nations de Grand River près de Brantford, en Ontario;
- ont publié un dictionnaire thématique de la langue cayuga et un lexique mohawk;
- ont fondé et soutenu une station de radio communautaire;
- ont publié des abc de la langue pour le niveau primaire;
- ont exercé des pressions en faveur de l'équité salariale et d'une meilleure formation pour les professeurs de langue;
- ont exercé des pressions et défendu le droit des communautés des Premières Nations d'enseigner les langues des Premières Nations en classe;
- ont soutenu le développement de Native as a Second Language Guideline du ministère de l'Éducation de la province de l'Ontario;
- ont recueilli et archivé des textes oraux en langues des Premières Nations³⁰.



Le Centre des langues autochtones de l'Alaska (Native Language Center) de l'Université d'Alaska Fairbanks et l'École élémentaire Cherokee aux États-Unis contribuent à garder la langue en vie en dispensant des programmes linguistiques. Le Centre des langues autochtones d'Alaska contribue au maintien de vingt des langues des Premières Nations de l'État³¹. L'École élémentaire Cherokee dispense pour sa part un programme d'immersion linguistique préscolaire qui permet aux étudiants de suivre le programme avant de terminer leur cours secondaire³².

La technologie a contribué à l'apparition de nouveaux programmes de maintien des acquis linguistiques. L'apprentissage interactif occupe le champ avec les ordinateurs et les CD d'apprentissage des langues. Le gouvernement du Canada offre deux programmes qui encouragent les Premières Nations à utiliser les nouvelles technologies. Dans leur site Web respectif, les Collections numérisées du Canada³³ et Rescol³⁴ proposent de l'excellent matériel concernant les peuples des Premières Nations, leur culture et leur histoire ainsi que des explications.



Pour en savoir plus à propos de ces deux programmes, consultez leur site Web:

<http://collections.ic.gc.ca>

<http://www.schoolnet.ca>



VUE D'ENSEMBLE DES OUTILS : sous l'angle d'une nation, d'une communauté et d'une personne

Sous l'angle d'une nation :

- a) exercer des pressions et élaborer des politiques
- b) développer des codes de comportement (réglementation professionnelle)

Sous l'angle d'une communauté :

- a) mettre sur pied un comité de recherche
- b) élaborer des politiques
- c) conserver la langue
- d) développer des cours/des activités éducatives

Sous un angle individuel :

- a) soutenir les visites des aînés
- b) encourager les cérémonials/
l'implication culturelle
- c) organiser des séances
de narration d'histoires
- d) promouvoir
l'éducation

Glossaire

Biopiratage – Détournement des connaissances et des matières biologiques des communautés traditionnelles.

Centre des Premières Nations (CPN) – Centre d'excellence de l'Organisation nationale de la santé autochtone, qui est un organisme conçu et dirigé par des Autochtones mis sur pied dans le but d'influencer et de faire avancer la santé et le mieux-être des peuples autochtones au moyen de recherches et de stratégies fondées sur le savoir.

Code de comportement – Système de principes fournissant un guide de ce qui est considéré comme adéquat ou inadéquat et comme un comportement approprié ou inapproprié.

Code de déontologie – Système écrit de normes, de principes, de règles ou de lignes directrices utilisés par les chercheurs pour guider l'éthique de la recherche.

Connaissances traditionnelles – Somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent, rationnellement ou non, sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales.

Convention sur la diversité biologique (CDB) – La CDB a été signée lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 par 50 dirigeants gouvernementaux. Cette convention favorise le développement durable. Elle reconnaît que la diversité biologique désigne plus que les plantes, les animaux et les micro-organismes et leur écosystème, et qu'elle comprend les gens et leurs besoins en matière de sécurité alimentaire, de médicaments, d'air et d'eau

purs, d'abris et d'un environnement propre et sain dans lequel vivre. Elle a établi trois objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Cursus – Ensemble de cours, de programmes ou d'activités éducatifs pour l'enseignement d'un certain sujet ou domaine de spécialisation.

Diversité biologique – Toutes les espèces humaines qui dépendent l'une de l'autre en tant que partie d'un environnement sain et durable.

Droits de propriété intellectuelle (DPI) – Droits reconnus comme appartenant aux créateurs de travaux et de design créatifs originaux qui sont protégés par la loi pour une période donnée.

États-membres – Pays ayant accepté de se joindre à un organisme ou à une organisation composée de plusieurs autres états membres, comme les Nations Unies; pays ayant convenu d'adopter un mandat et de prendre part à un processus ou à un mouvement, comme la Convention sur la diversité biologique, afin de démontrer leur engagement dans l'avancement et la résolution de certaines questions préoccupantes pour d'autres états membres.

Éthique – Réfère à un ensemble de principes moraux ou de valeurs ou à une théorie ou à un système de valeurs morales qui guide le comportement d'un individu ou d'un groupe.

Heuristique – Réfère à la résolution exploratoire de problème qui a recours aux techniques de l'auto-éducation; méthode éducative dans laquelle l'apprentissage se déroule grâce à des découvertes fondées sur les investigations.

Idéologie – Corpus d'idées correspondant aux besoins sociaux et aux aspirations d'une personne, d'un groupe ou d'une culture; ensemble de doctrines ou de croyances formant la base d'un système politique, économique ou autre.

Journaux de recherche – Périodiques publiant des articles sur diverses recherches. Les articles qui sont publiés dans ces journaux sont soumis à un processus de révision formel et sont vérifiés.

Modes de connaissance – Théorie des savoirs d'une communauté des Premières Nations qui inclut les cérémonies, les pratiques spirituelles, les danses, les chants, l'artisanat et la langue qui prévaut dans ce groupe.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) – Organisation internationale qui se consacre à la promotion, à l'utilisation et à la protection des travaux issus de l'esprit humain. L'OMPI a son siège social à Genève, en Suisse, et compte parmi les seize organismes spécialisés du système d'organisations des Nations Unies. Elle administre 23 traités internationaux portant sur différents aspects de la protection de la propriété intellectuelle. Quelque 182 pays sont des états membres de cette organisation.

Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA) – Organisme conçu et dirigé par des Autochtones, mis sur pied dans le but d'influencer et de faire avancer la santé et le mieux-être des peuples autochtones au moyen de la recherche et des stratégies fondées sur le savoir.

Phylogénique – Réfère au développement évolutionnaire et à la diversification des groupes d'organismes.

Praticien autorisé de la médecine traditionnelle – Personne ayant suivi toutes les leçons et effectué toutes les actions avec l'approbation d'un mentor et qui est reconnue comme crédible dans la communauté.

Politique – Plan ou plan d'action visant à influencer et à déterminer les décisions, les actions et autres affaires.

Premières Nations – Terme utilisé pour désigner les premiers peuples du Canada, y compris les Indiens inscrits, les Indiens visés par un traité et les non-inscrits.

Protocoles – Mandat préliminaire souvent formulé et signé par les négociateurs comme point de départ d'une convention ou d'un traité définitif; les enregistrements ou procès-verbaux d'une conférence ou d'un congrès, qui font officiellement état des ententes auxquelles les négociateurs sont arrivés; règles régissant les procédures organisationnelles.

Recherche-action participative (RAP) – Recherche qualitative favorisant l'implication de la communauté afin de cerner les questions et de trouver les solutions. La RAP vise à la fois aborder les préoccupations concrètes des gens dans le contexte d'une situation problématique immédiate et faire simultanément avancer les objectifs des sciences sociales. Pour atteindre ce but, il est essentiel que le chercheur et le participant à la recherche ou répondant collaborent activement. La RAP insiste sur l'importance du co-apprentissage en tant qu'élément central du processus de recherche.



Recherche heuristique – Recherche impliquant l’auto-recherche, l’auto-dialogue et l’auto-découverte.

Recherche qualitative – Recherche axée sur des données subjectives qu’il n’est pas facile de coder sous forme de nombres. L’accent y est mis sur les mots et les sentiments plutôt que sur les chiffres. La recherche qualitative tend à travailler avec moins de participants ou de répondants, mais analyse chaque cas plus en profondeur. Les groupes d’entretien en profondeur et autres méthodes d’observation comptent parmi les techniques clés de la recherche qualitative.

Ressources biologiques – Ressources ayant un usage réel ou potentiel ou une valeur pour l’humanité, y compris les ressources génétiques, les organismes ou parties d’organismes, les populations et les parties biotiques des écosystèmes.

Roue de la médecine – Concept de la santé et du mieux-être symbolisé par un motif circulaire reconnu pour englober les quatre aspects de la vie, à savoir l’aspect physique, émotionnel, mental et spirituel. Ce concept est endossé par les Premières Nations des Plaines et de l’Ouest.

Stage d’apprenti – Apprentissage d’un métier, d’une occupation ou d’un métier d’art par l’expérience pratique auprès d’une personne ayant acquis de grandes connaissances dans ce domaine avec les années.



Resources

Pour en savoir plus sur les connaissances traditionnelles et les questions connexes, vous pouvez consulter les ressources suivantes :

Battiste, Marie et Henderson, James (Sa'ke'j) Youngblood, *Protecting Indigenous Knowledge and Heritage* (Saskatoon : Purich, 2000).

Conseil des Premières Nations du Yukon, *Traditional Knowledge Research Guidelines: A Guide for Researchers in the Yukon* (Whitehorse : Conseil des Premières Nations du Yukon, 2000).

Environnement Canada, « Connaissances traditionnelles autochtones et gestion de l'environnement », *Bulletin Science et environnement* No 32 (Ottawa : Environnement Canada, 2002).

Ferguson, Michael A.D., « Intégration des connaissances traditionnelles dans la recherche et l'évaluation environnementale », *Terra Borealis*, No 2 (Labrador : Institut pour la surveillance et la recherche environnementales, 2002).

Grenier, Louise, *Connaissances indigènes et recherche, Un guide à l'intention des chercheurs* (Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 1998).

Hopi Tribe, *Cultural Theft and Misrepresentation* (Kykotsmovi, Arizona: Hopi Tribe, 2001-2005).
Accessible à l'adresse : www.hopi.nsn.us/Pages/Culture/misrep.html.

Leech, David J., Lickers, Henry F., et Haas, G., « Community Health for First Nations: Connections to Biodiversity », *Biodiversity: Journal for Life on Earth*, Vol. 3, No 3 (Ottawa : Tropical Conservancy, 2002).

Moore, MariJo, « Pre-School Program: Revitalizing Cherokee Language », *Cultural Survival*, No 23.3 (Cambridge : Cultural Survival, Inc., 1999).

Tauli-Corpuz, Victoria, *Biodiversity, Traditional Knowledge and Rights of Indigenous Peoples* (Pangan, Malaisie : Third World Network, 2004). Accessible à l'adresse : <http://twinside.org.sg/title/bioipr.htm>.

Notes de fin de document

- ¹ S.A. Hansen et J.W. Van Fleet, *Traditional Knowledge and Intellectual Property: A Handbook on Issues and Options for Traditional Knowledge Holders in Protecting their Intellectual Property and Maintaining Biological Diversity* (Washington, DC: American Association for the Advancement of Science, 2003).
- ² *Protecting Indigenous People's Traditional Knowledge and Intellectual Property: A Community Guide* (Ottawa: Pauktuutit Inuit Women's Association, 2003).
- ³ Organisation mondiale de la santé, *Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2002-2005* (Genève : Organisation mondiale de la santé, 2002). Disponible à l'adresse : http://www.who.int/medicines/library/trm/trm_strat_fr.pdf.
- ⁴ Ibid.
- ⁵ Convention sur la diversité biologique, *Les connaissances traditionnelles et la Convention sur la diversité biologique*. Disponible à l'adresse : <http://www.biodiv.org/programmes/socio-eco/traditional/default.asp>.
- ⁶ Ibid.
- ⁷ Convention sur la diversité biologique, *Rapport de synthèse concernant l'état et l'évolution des connaissances traditionnelles et les communautés autochtones* (New York : Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2003).
- ⁸ Voir le site Web de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à l'adresse : [www.OMPI.int](http://wwwOMPI.int).
- ⁹ Ibid.
- ¹⁰ Convention sur la diversité biologique, *Rapport de synthèse concernant l'état et l'évolution des connaissances traditionnelles et les communautés autochtones* (New York : Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2003).
- ¹¹ Voir le site Web de l'Alaska Native Science Commission à l'adresse : www.nativescience.org/html/traditional_and_scientific.html.
- ¹² C. Fletcher, « Community Based Participatory Research Relationships with Aboriginal Communities in Canada: An Overview of Context and Process », *PIMATZIWIN : Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, Vol.1, No 1 (2003) pp. 27-61.
- ¹³ Alaska Native Science Commission, *Table 1: Comparisons between Traditional and Scientific Knowledge Styles* (Anchorage : Alaska Native Science Commission, 2005). Accessible à l'adresse : www.nativescience.org/html/traditional_and_scientific.html.
- ¹⁴ Alaska Native Science Commission, *Table 2: Comparisons between Traditional and Scientific Knowledge in Use* (Anchorage : Alaska Native Science Commission, 2005). Accessible à l'adresse : www.nativescience.org/html/traditional_and_scientific.html.
- ¹⁵ Theresa Zolner, « Going Back to Square One and Finding It's a Circle: (Not) Doing University Research in Indian Country ». *PIMATZIWIN: Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, Vol.1, No 1 (2003) pp. 91-113.
- ¹⁶ Global Development Research Centre, *Capacity Building for Microfinance: The design of microfinance policies and programs* (Osaka, Japan : Global Development Research Centre, 2003).
- ¹⁷ Office of Diné Culture, Language and Community Services, *Overview: Navajo Traditional Apprenticeship Program* (Phoenix, Arizona : Office of Diné Culture, Language and Community Services, 1997).
- ¹⁸ E. Panousos, « First Nations Health Information Governance: The Importance of Policy-Making », *How to Use Data for Effective Community Health Planning, A Three Day Workshop – Day Two: Skills and Considerations in Planning* (Ottawa : Centre des Premières Nations, Organisation nationale de la santé autochtone, 2004).
- ¹⁹ République des Philippines, *Traditional and Alternative Medicine Act (TAMA) of 1997* (Manille, Philippines : République des Philippines, 1997). Accessible à l'adresse : www.grain.org/brl_files/philippines-tama-1997-en.pdf.

- ²⁰ Philippine Institute of Traditional and Alternative Health Care. Accessible à l'adresse : www.doh.gov.ph/pitahc/Index.html.
- ²¹ Office of Diné Culture, Language and Community Services, *Overview: Navajo Traditional Apprenticeship Program* (Phoenix, Arizona : Office of Diné Culture, Language and Community Services, 1997).
- ²² S. Fraser, *TSi Non:we Ionnakeratstha (the place they will be born) Ona:grahsta' (a birthing place)* (Six Nations de Grande-Rivière, Ontario : Six Nations Maternal and Child Centre). Accessible à l'adresse : www.naho.ca/french/pdf/ABirthingPlace-SixNations.pdf.
- ²³ Union des guérisseurs de l'Amazonie colombienne, *Ethics for Indigenous Medicine of the Colombian Amazon* (Colombie : Union des guérisseurs de l'Amazonie colombienne, 2000).
- ²⁴ American Indian Higher Education Consortium, *Tribal Colleges: An Introduction* (Washington, D.C. : American Indian Higher Education Consortium, Institute for Higher Education Policy, February 1999) p. A-3. Accessible à l'adresse : <http://www.aihep.org/AIHEC%20Documents/PDFS/intro.pdf>.
- ²⁵ John Kahlunes Fadden, *The Haudenosaunee Code of Behaviour for Traditional Medicine Healers* (Ohsweken, Ontario : Irocraft Books, 1995).
- ²⁶ Union des guérisseurs de l'Amazonie colombienne, *The Beliefs of the Elders: Code of Ethics for Indigenous Medicine of the Colombian Amazon* (Colombie : Union des guérisseurs de l'Amazonie colombienne, 1999). Accessible en ligne à l'adresse : <http://www.amazonteam.org/elders2.html>.
- ²⁷ Ibid.
- ²⁸ Ibid.
- ²⁹ Gouvernement de Nouvelle-Zélande, *Standards for Traditional Māori Healing* (Wellington : Ministère de la santé Manatū Hauora, Gouvernement de Nouvelle-Zélande, juin 1999). Accessible à l'adresse : <http://www.moh.govt.nz>.
- ³⁰ Woodland Cultural Centre, *Aboriginal Languages Programs and Projects* (Brantford, Ontario : Woodland Cultural Centre, 2002). Accessible à l'adresse : www.woodland-centre.on.ca/languages.html#anchor249809.
- ³¹ Alaska Native Language Center. Accessible à l'adresse : www.uaf.edu/anlc/languages.html.
- ³² Marijo Moore, « Pre-School Program: Revitalizing Cherokee Language », *Cultural Survival*, No 23.3 (Cambridge : Cultural Survival, Inc., 1999).
- ³³ Gouvernement du Canada, *Collections numérisées du Canada* (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2005). Accessible à l'adresse : <http://collections.ic.gc.ca/F/Alphabet.asp>.
- ³⁴ Gouvernement du Canada, *Premières Nations sur Rescol* (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2005). Accessible à l'adresse : <http://www.rescol.ca/aboriginal/>.

